

LE BUGEACOIS

N° 77 3EME TRIMESTRE 2014



Pour la rentrée, voici quelques feuilles... d'un pot ☺

LE MOT DE LA REDAC

Voici le 2^{ème} exemplaire du « Bugeacois » sous la nouvelle formule, tiré à 440 exemplaires. Toujours réalisé par une équipe de bénévoles, il est perfectible et toute suggestion est la bienvenue. Comme pour le précédent numéro, nous avons opté pour la sous-traitance de son impression et de sa reliure à un professionnel. Si cette formule revient un peu plus cher, nous pensons qu'elle a l'avantage d'offrir une meilleure qualité de lecture aux habitants de notre commune.

Plus loin dans le journal, vous trouverez toutes les explications quant au prix de revient du journal et à son mode de distribution.

Bonne lecture.



Bugeacoises et Bugeacois, ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous suggérer des rubriques. Si vous êtes motivés, vous pouvez animer une rubrique jeux, mots d'enfants, histoires anciennes (pourquoi pas en patois), nous rapporter des anecdotes, ou parler de votre association. C'est ouvert. Les projets sont à déposer à la mairie. Merci d'avance.

LE MOT DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

En cette période de rentrée scolaire, je souhaite aux élèves, à l'équipe enseignante ainsi qu'au personnel travaillant à l'école et à la cantine une très fructueuse année.

Après un été qui n'en a eu que le nom, le mois de septembre a débuté sous de meilleurs auspices, laissant augurer d'une belle arrière saison.

Je tiens à dire quelques mots sur le camping municipal : le compte d'exploitation laisse apparaître depuis plusieurs années un déficit important qui s'élève pour 2013 au moins à 20.000 euros, soit environ 10 % des recettes fiscales de la commune. De plus, il affiche une certaine vétusté qui nécessite des investissements importants : aussi le Conseil Municipal a demandé aux services du tourisme du Conseil Général de réaliser un audit et de faire des propositions pour le devenir de ce site : la commission tourisme a reçu la personne qui a mené l'étude pour suivre l'exposé qui confirmait la nécessaire réalisation de travaux et évoquait des pistes nouvelles de gestion, insistant dans tous les cas sur l'exigence de recours à des professionnels du tourisme. Par ailleurs, la commission a reçu un porteur de projet intéressé par l'acquisition du site et depuis un autre contact a eu lieu. Face à cette situation, le Conseil Municipal, conscient de ne pas pouvoir financer les investissements indispensables, lors de sa séance du 10 septembre a décidé la mise en vente du camping municipal afin de donner un nouveau souffle à cet ensemble touristique capital pour notre commune.

Pierre FOURNET

SOMMAIRE DE CE NUMERO

Page 2	Le mot du maire
Page 3	Relevé de décisions du conseil municipal du 10 septembre
Pages 3 à 5	Informations diverses
Page 6	Données démographiques
Page 7	Vivre au pays
Pages 7 à 8	Etat civil
Page 8	La libération vécue à Bugeat, le projet de jumelage, l'expo 14-18
Pages 9 à 12	Le coin des associations
Page 12	Le téléthon
Page 13	Le coin détente
Pages 14 à 15	Les festivités à venir
Page 16	Informations pratiques

Comité de rédaction :

Sylvie BENSADOUN, Michel COURTEIX ,
Bernadette LAC, Patrick LAVAL, Jean Yves
URBAIN

Contact : mairiebugeat@orange.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

RELEVÉ DE DECISIONS du Conseil Municipal du 10 septembre 2014

Ceci est un résumé du conseil municipal. Le procès verbal est disponible sous format papier en mairie, ou via le site internet de la commune

- Mise en vente du camping municipal

Le camping municipal a fait l'objet d'un débat sur son avenir et son fonctionnement. Créé dans les années 1960 pour augmenter le potentiel touristique de la commune, le camping, d'une surface d'environ 8 hectares, malgré les différents investissements aux cours du temps, connaît une aggravation progressive de son déficit qui actuellement dépasse 20 000 € par an, soit presque 10% des recettes fiscales de la commune ! Clairement, il est aujourd'hui inadapté vis-à-vis des exigences nouvelles en matière d'hébergement de plein air et les investissements nécessaires sont très importants.

De plus, aussi bien la recherche de nouveaux clients que leur accueil impliquent un professionnalisme dont la commune ne peut pas disposer en propre et qui est indispensable pour rentabiliser ce camping. La mise en vente du camping et la recherche d'un acquéreur susceptible de proposer un projet à même de satisfaire l'objectif fondamental de développement du tourisme dans la commune ont été décidées à la majorité.

- Patricia BOINET sera la déléguée du conseil auprès de l'école musicale
- La convention concernant la fourniture de l'eau au village d'ORLIANGES par TARNAC a été adaptée
- La commune va faire vidanger l'étang des 3 ponts. La vente du poisson sera proposée à la population

INFORMATIONS DIVERSES

Brûlage des déchets verts

Le conseil municipal a adressé, le 21 juin 2014, un courrier au Préfet pour qu'il précise certaines dispositions de l'arrêté n°201001 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze. La réponse du Préfet, en date du 29 juillet 2014, est affichée à la Mairie.

En pratique, on peut conclure que des particuliers peuvent faire usage du feu en période verte pour détruire les déchets de débroussaillage, sans risque d'être dans l'illégalité, dès lors que cela n'entraîne pas de gêne pour le voisinage. L'important est que ce que l'on brûle puisse être défini comme des déchets qui résultent "d'opérations dont l'objectif est de diminuer et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux".

C'est un éclaircissement important par rapport au texte de l'arrêté qui aurait pu être interprété de manière beaucoup plus restrictive par un tribunal.

Radar pédagogique

très bien



Lors de la réunion du conseil municipal du 20 juin, il a été décidé d'acquiescer et de mettre en place un radar pédagogique. Ce dispositif est apparu comme la meilleure solution pour répondre à une demande récurrente de certains de nos concitoyens concernant la vitesse jugée excessive dans le bourg. Il a été mis en service le 5 août. Souhaitons que cette mesure, non coercitive, soit efficace, sinon gare au gendarme



Pas bien

A propos de l'ex usine de traitement de pneumatiques usagés (jouxtant la déchetterie)

Monsieur le maire a adressé, le 30 juillet 2014, un courrier au Préfet de la Corrèze pour lui demander de bien vouloir faire appliquer, par ses services, les sanctions administratives prévues dans l'arrêté préfectoral, daté du 1er juin 2010, de mise en demeure de la SARL Limousin Environnement 2000.

Ce courrier rappelle au Préfet les problèmes de sécurité posés par ce site à l'abandon, ainsi que l'atteinte grave à l'image du Parc Naturel Régional et de la commune de Bugeat car de nombreux citoyens et diverses associations y constatent, de visu, l'impuissance des pouvoirs publics à faire respecter les lois relatives à l'environnement.

Pour information, ces sanctions demandées comprennent, en outre, la réalisation d'office aux frais de la société de l'évacuation de l'ensemble des pneumatiques, des résidus issus du broyage et autres déchets industriels.

Le 10 septembre nous avons eu connaissance d'un courrier de Mme la députée, Sophie Dessus, adressé au Préfet de la Corrèze qui vient en appui de notre demande dont nous l'avions informée.

Nos déchets :

Le conseil municipal du 20 juin a décidé de demander au SIRTOM de Treignac l'installation d'un point d'apport volontaire supplémentaire (3 conteneurs) implanté à proximité de l'école.

Nous comptons sur les jeunes élèves pour inciter leurs parents et grands-parents à participer plus activement au tri sélectif des déchets ménagers.

Mobilité employés communaux

Monsieur Rémi DELTREUIL (qui assurait le remplacement de Monsieur Laurent GELLY actuellement en congé maladie), ayant par écrit souhaité que son contrat avec la commune cesse au 1er juillet pour exercer son activité à temps complet,

Monsieur le Maire a recruté Monsieur Julien MEUDEC, domicilié Rue des Chenaux à BUGEAT pour assurer la suppléance de Monsieur Laurent GELLY

Une formation obligatoire pour les propriétaires forestiers *Communiqué du CFPPA forestier de Meymac*

Jusqu'au 1er janvier 2015, les propriétaires forestiers pouvaient acquérir et appliquer les produits phytopharmaceutiques en présentant un document de gestion durable (PSG, RTG, CBPS) ou en présentant un numéro SIRET. Au delà de cette date, le Certiphyto devient obligatoire. Toutes les personnes qui ne peuvent pas justifier de ce diplôme ne pourront ni acheter ni appliquer ou décider de l'application des produits, à partir du 1er janvier 2015.



Pour obtenir le Certiphyto, des formations sont obligatoires, les propriétaires forestiers sont concernés par la voie de formation "décideurs en exploitation agricole" d'une durée de 2 jours :

Décideur : c'est celui qui décide de la mise en place du traitement phytosanitaire, il décide quel produit appliquer ou acheter, il peut également être l'applicateur du produit, il est responsable du stockage.

La formation, comme le prévoit le plan Ecophyto 2018, doit permettre de « raisonner en privilégiant toutes les solutions dites « alternatives » avant d'avoir un recours maîtrisé aux produits phytopharmaceutiques ».

Le CFPPA forestier de Meymac est habilité pour réaliser ces formations. Même si nous devons respecter un référentiel agricole obligatoire, nous avons choisi une formule adaptée au milieu forestier en essayant dès que possible d'adapter le contenu aux traitements des pathologies observées sur les essences forestières et aux produits associés.

Formation prévue semaine 44 : **les 28 et 29 octobre 2014 à Meymac (19250)** Coût de la formation pour deux jours : 210€/personne.

Pour vous inscrire, merci de vous rapprocher le plus rapidement du CFPPA de Meymac en contactant le 05 55 46 02 00

Sapeurs pompiers

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de BUGEAT recrute !!

« Tu as au moins onze ans et te mettre au service des autres te motive, alors viens nous rejoindre !

Tous les samedis matins la section des Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.) se réunit au Centre de Secours de BUGEAT.

Au programme : cours théoriques, cours pratiques, manœuvres, sport, ...

Le but est de faire découvrir aux jeunes l'activité de Sapeur-Pompier Volontaire.

A la fin de la formation les J.S.P. pourront intégrer le Centre de Secours de BUGEAT.

Pour toute information contacter le 06 86 88 28 49



Impression et distribution du journal « le Bugeacois »

L'impression du journal « le Bugeacois » est donc désormais sous traitée à un imprimeur Corrèzien. 5 entreprises ont été contactées. Le marché a été confié à l'entreprise la moins chère. Le prix de revient d'un Bugeacois de 16 pages recto verso reliées au centre est de 1,67 euros. Une fois déduits le prix des consommables (encre, papier) et le temps passé par les employés de mairie qui assuraient son impression auparavant, le coût est sensiblement supérieur à la solution précédente, mais pense t-on pour une meilleure qualité de lecture. L'impression A3 recto verso façon livre, avec agrafage au milieu, est plus compliquée et nécessite plus de moyens.

Contrairement à une idée reçue, la qualité du papier n'intervient que pour une faible part dans le prix de revient d'un exemplaire. La papier brillant choisi parce que plus lisible, entraîne un surcoût de 0,03 euros par

numéro par rapport à du papier mat. Et le choix d'un papier recyclé (plus cher que du papier normal à l'heure actuelle) n'entraînerait qu'un surcoût de 0,05 euros par numéro.

La distribution est confiée à la Poste. Le contrat passé actuellement consiste à distribuer « le Bugeacois » de la même façon que les imprimés sans adresse (la pub) dans les boîtes à lettres du bourg pour les maisons ouvertes, et dont les boîtes ne comportent pas d'indication « stop pub ». Les boîtes aux lettres desservies peuvent correspondre à un logement, un commerce ou une entreprise. Les boîtes aux lettres sont considérées comme accessibles lorsqu'elles sont en bon état, et qu'elles ne sont pas dans des habitats équipés de dispositifs de sécurité inaccessibles aux distributeurs, où vivent en liberté des animaux dangereux, ou disposant d'affichages de type "chien méchant" ou "stop pub", ou établies sur une voie privée sans accès public.

Un contrat « géo proxy plus » va être étudié pour étendre la distribution aux boîtes à lettres comportant l'indication « stop pub ».

⇒ Il est rappelé qu'il est possible de s'abonner au Bugeacois auprès de la mairie pour que le journal soit envoyé au domicile de l'abonné (cas des non résidents permanents à Bugeat par exemple). Ainsi, près de 40 personnes qui n'habitent pas en permanence à Bugeat sont abonnées au « Bugeacois » et le reçoivent par la poste à leur domicile contre une modique somme qui compense les frais d'envoi.

Par ailleurs, il est toujours possible de demander un exemplaire à la mairie, ou de le télécharger depuis le site internet de la mairie www.mairiedebugeat.fr

Merci de nous faire part des difficultés que vous rencontrez dans la réception de votre journal « Le Bugeacois ».

Internet

Le site internet de la mairie est désormais accessible à l'adresse www.mairiedebugeat.fr

Les pages de ce site ne sont plus sur les pages perso de Jean Pierre Mourieras, ancien élu qui l'avait créé en 2000. Merci à Jean Pierre pour cette réalisation qui sert de socle au site actuel, et pour l'hébergement gratuit qu'il a accordé à la commune. Un lien de renvoi vers la nouvelle adresse continue d'exister momentanément sur ses pages perso.

A noter qu'avec l'aide d'un jeune stagiaire Florent Bach qui a proposé ses services en août dans le cadre de son mémoire de fin d'études pour obtenir une licence (qu'il a obtenue avec mention en septembre), un nouveau site est en cours de réalisation, plus moderne et plus complet. Il sera accessible prochainement.

Rentrée des classes à Bugeat

Le mardi 2 septembre a eu lieu la rentrée des classes pour les élèves de Bugeat et leurs maîtresses.

Nous avons accueilli quelques nouvelles « têtes blondes » aussi bien en maternelle que dans les autres classes où des élèves venant d'autres écoles se sont joints à nous pour cette année scolaire.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Il s'agissait de la seconde rentrée dans notre belle école et cette fois-ci elle s'est faite sereinement puisque les locaux étaient connus de tous ainsi que la nouvelle organisation de la semaine déjà rôdée l'année précédente avec 5 matinées et 4 après-midis.

Les activités périscolaires ont, elles aussi, repris. Elles restent facultatives et sont ouvertes à tous les élèves de l'école.



Nous voilà donc avec un effectif de 81 élèves répartis en 4 classes :

Mme Messauchie 19 Tout-petits, Petits et Moyens

Mme Lachaud 20 élèves de Grande Section – CP

Mme Nony 20 élèves de Cours Élémentaire 1 et 2

Mme Jorgé 22 élèves de Cours Moyen 1 et 2

Mme Elodie Lacouturière se joint à nous. Elle est titulaire remplaçante et assure les remplacements sur un secteur autour de Bugeat.

Mme Stéphanie Conran, quant à elle, remplace Mme Lachaud lors de son jour hebdomadaire de décharge de Direction.

Mmes Martine Mourieras et Antonia Martin, les 2 ATSEM associées aux classes de maternelle étaient elles aussi présentes.

Nous espérons retrouver de la part des parents d'élèves élus le bel élan de l'année précédente pendant laquelle de nombreux projets ont été initiés.

Nous souhaitons à tous nos élèves, ainsi qu'à leurs parents, une très bonne année scolaire.

Qu'elle soit pleine de découvertes et de surprises !

DONNEES DEMOGRAPHIQUES sur BUGEAT

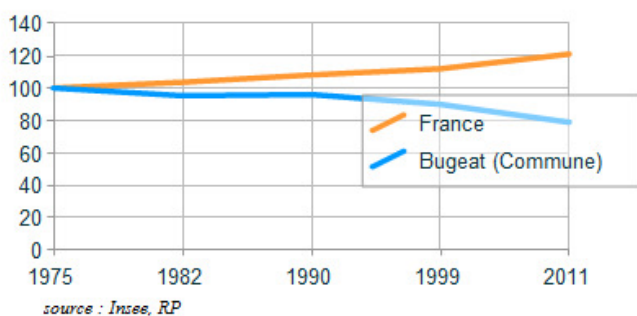
Entre 1999 et 2011, la population en France a augmenté de 0,7%, celle de Bugeat a baissé de 1,1%
 Le pourcentage de personnes âgées de plus de 60 ans en France est de 22,7%, il est de 49,5% à Bugeat

Voici quelques chiffres et quelques graphiques qui permettent de mieux comprendre les problèmes auxquels la commune est confrontée.

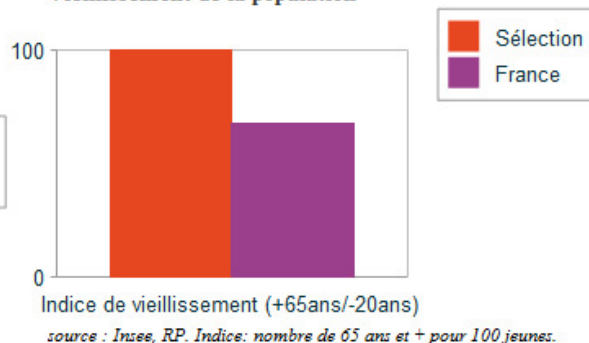
POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



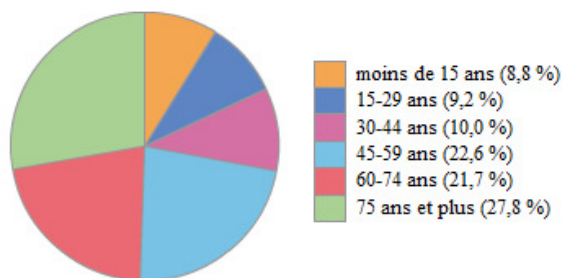
Evolution comparée de la population



Vieillessement de la population

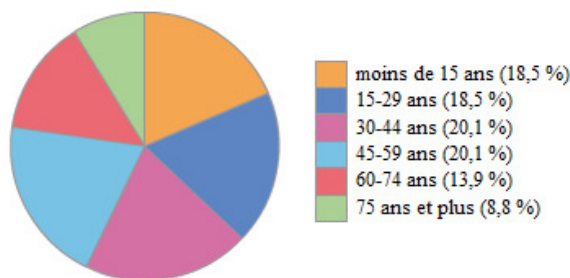


**Répartition de la population par tranches d'âges
Sélection**



source : Insee, RP

**Répartition de la population par tranches d'âges
France**



source : Insee, RP

Ces informations sont extraites des sites internet suivants, qui peuvent être consultés pour obtenir plus d'informations.

http://carto.observatoire-des-territoires.gouv.fr/GC_preport.php?lang=fr&s=126&view=map1&id_rep=r01&se-Ido=6682&nivgeo=com

http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/19/CV/DL_CV1907.pdf

VIVRE AU PAYS

Stage Découverte : 3 jours pour créer & vivre en Haute-Corrèze

Vous souhaitez vivre à la campagne et créer ou reprendre une activité ?

Les 5, 6 et 7 novembre, venez travailler votre projet en Haute-Corrèze

Appréhender le changement de vie, bien préparer son projet de création ou de reprise... Parce qu'une installation ne s'improvise pas, le Pays de Haute-Corrèze vous propose le « Stage Découverte ». **Durant 3 jours, les 5, 6 et 7 novembre**, nous vous accueillons en Haute-Corrèze et nous vous proposons un accompagnement dédié à la concrétisation de votre projet d'installation.

- ➔ 1 jour pour valider le choix de la Haute-Corrèze
Découvrez notre territoire et approfondissez votre réflexion sur votre projet de vie.
- ➔ 1 jour pour travailler votre projet de création-reprise
Appréhendez les démarches de création d'entreprise et rencontrez des professionnels de l'accompagnement.
- ➔ 1 jour dédié à votre projet d'installation
Visitez des opportunités d'installation (entreprises à reprendre, locaux vacants...) et développez un 1er réseau professionnel (techniciens, élus...).
- ➔ et tout au long des 3 jours, des témoignages d'installés et des rencontres avec des élus du territoire.



Inscriptions avant le 30 septembre 2014. Nombre de places limité.

Contact :

Julie GRANDPRAT
05 55 72 96 64

Pôle Local d'Accueil du Pays de Haute-Corrèze
payshautecorreze@yahoo.fr

ETAT CIVIL

Naissance :

Le 11 août 2014 naissance de Léo à LIMOGES, fils de Guillaume URBAIN et d'Audrey GRIMALDI domiciliés à LIMOGES, petit-fils de Jean Claude URBAIN et de Michèle MAILLARD demeurant rue de la République à BUGEAT, et arrière petit-fils de Monsieur et Madame MAILLARD rue de la Chenevière à BUGEAT.

Bienvenue à Léo.

Décès :

- Le dimanche 14 septembre de Madame **LESTANG Suzanne née MERCIER** âgée de 94 ans. Elle était la veuve de Lucien LESTANG, Maire de BUGEAT de 1990 à 1995 ; depuis les années 1980, Monsieur et Madame LESTANG s'étaient installés dans la maison familiale de la Place du Champ de Foire qu'ils avaient fait restaurer. Elle était entrée à la Maison de Retraite depuis quelques mois.

- Le 31 août de Madame **DEDENIS Jeanne née PRABONAUD** dite Nénette, à l'âge de 97 ans. Elle avait une formation de couturière et s'était installée avec son mari René, employé de l'Équipement dans la maison qu'ils avaient achetée rue de Chaleix où elle a vécu jusqu'à l'entrée dans une maison de retraite en Haute-Vienne, près de sa fille Josette.

- De Monsieur **Pierre NONY** décédé à PARIS inhumé à TOURCOING le 30 juillet : propriétaire d'une maison rue des Jardins où il aimait à venir régulièrement ; attaché à ses racines familiales paternelles, il avait d'ailleurs créé une entreprise à USSEL, manifestant ainsi l'intérêt qu'il portait au développement de ce territoire.

- Le 15 juillet de Monsieur **Jean Patrick FLEURY** à l'âge de 64 ans : il était à BUGEAT depuis plus de deux ans chez Marianne et Joël LESTANG, devenu un visage familier de notre bourg où l'on pouvait le rencontrer très souvent.

- Le 21 juin de Monsieur **Jean-Philippe TOUTAIN** à l'âge de 51 ans, inhumé à BUGEAT le 28 juin ; originaire des MUREAUX Jean-Philippe est venu à BUGEAT durant les vacances avec sa famille. Il va s'installer définitivement dans notre commune où il exercera son métier à la charcuterie BOURG jusqu'à la fermeture en 2008. Garçon aimable et souriant il a été sapeur pompier volontaire et nous quitte prématurément.
- De Monsieur **Franck SCALIER** à LIMOGES âgé de 56 ans descendant de la famille BAYLE, il a été inhumé à BUGEAT le 18 juin.
- De Monsieur **Yves BOULINAUD** natif de BUGEAT, frère de Marc CHABROL ancien Maire de notre commune ; il est décédé en Charente où il a été inhumé, à l'âge de 87 ans.

Nos condoléances à toutes ces familles.

LA LIBERATION VECUE A BUGEAT

En ce 70^{ème} anniversaire de la Libération de la France, il nous a semblé important de recueillir quelques témoignages de personnes vivant à BUGEAT à ce moment là.

Les trois témoins rencontrés évoquent l'atmosphère de joie qui a éclaté à l'annonce de la Libération. Les cloches ont sonné à la volée à midi les gens sont sortis dans la rue, se sont congratulés : « on est allé chercher Monsieur LESTANG Félix ancien Maire et il y a eu un rassemblement devant le monument aux morts, puis un défilé jusqu'à la maison VARRIERAS en direction de LIMOGES ».

Un autre cortège s'est rendu jusqu'à l'emplacement où avaient été abattus les otages de l'Echameil.

Le soir il y a eu un bal ouvert par Monsieur LESTANG et Huguette MAZALEYRAT dans le baraquement qui avait été construit sur le Champ de Foire pour héberger, avant guerre, des réfugiés espagnols et qui va servir ensuite de salle des fêtes. L'accordéoniste était Monsieur DROUILLAT de SAINT MERD LES OUSSINES et le bal a duré trois jours.

Toutefois, pour d'autres qui avaient perdu un être cher, la douleur était plus forte que la joie.

Pour les enfants qui étaient à l'école Mademoiselle MEUNIER, la directrice, a fait chanter la Marseillaise. On le voit, à BUGEAT aussi la fin de la guerre et de l'occupation allemande a soulevé l'enthousiasme.

LIBERATION
39/45

Ces témoignages ont été recueillis auprès de Mesdames Nini AMBIAUD, Eliane THOMAS et Monsieur Guy PENICHO, qu'ils en soient sincèrement remerciés.

⇒ A propos de la guerre de 39-45, vous trouverez sur le site de la mairie **un sujet à propos du travail de mémoire fait par François Xavier GILBERT**, réfugié Lorrain à Bugeat pendant cette époque <http://www.mairiedebugeat.fr/>

EXPOSITION guerre de 14-18

Une exposition se tiendra de fin octobre jusqu'au 11 novembre, dans le local de l'ex magasin de confection MONDOLY (en face de la mairie). Toute personne désireuse d'y participer peut s'adresser à la mairie.



JUMELAGE

Un projet de jumelage de Bugeat avec un autre village de France ou d'ailleurs pourrait être envisagé par le conseil municipal. Le jumelage entre villages repose sur un double engagement de la part des collectivités (au travers de leurs instances délibérantes), des habitants et des structures locales, à savoir être acteurs et bénéficiaires de cette démarche. Cette relation se concrétise par des échanges socio-culturels. Un des principes étant de se recevoir mutuellement et de faire des voyages collectifs.

Le conseil municipal souhaite donc recueillir votre avis quant au degré d'engagement que vous (les habitants de notre commune) pourriez prendre en cas de création d'un comité de jumelage, et sur vos préférences. Nous vous demandons donc de bien vouloir participer à la consultation en complétant le questionnaire inséré dans cette édition du journal communal, et en le faisant parvenir ensuite à la mairie de Bugeat. Merci pour votre participation !



LE COIN DES ASSOCIATIONS

2500

c'est le nombre de visiteurs qui se sont déplacés pour la fête du 14 juillet au site gallo romain des Cars

La vie associative est un élément essentiel pour une commune. Le conseil municipal s'est engagé à soutenir cette vie associative génératrice de lien social.

FETE GALLO ROMAINE DU BAC DES CARS DU 14 JUILLET

Pour une première ce fut une réussite. La météo très peu engageante jusqu'au matin même de la fête a eu la bonne idée de devenir agréable vers 9h du matin, ce qui a permis le bon déroulement de cette fête. Ainsi les stands pédagogiques, les ateliers pour petits et grands, le banquet, les jeux et les spectacles ont eu un réel succès.



Les Cars en chiffres ce sont plus de 2000 visiteurs, 150 bénévoles, 350 costumes réalisés, 450 repas assis, 70 snacks, 135 sandwiches.

Cette belle fête qui apporte animation, culture est aussi un formidable vecteur de lien social, puisque les bénévoles sont venus de toutes les communes des cantons de Bugeat et Sornac.

Bravo au collectif des Cars qui a su mobiliser tout ces bénévoles sur le canton dont certains tout au long de l'année pour les ateliers couture, fibules, drapés, fresques, cuisine et couronnes., et qui a su convaincre les communes des cantons de Bugeat et Sornac, l'association des amis de Bugeat et la com com qui ont apporté un fort soutien financier et logistique.

Peut être à l'an prochain avec encore plus de bénévoles pour renforcer les différents postes et ateliers pour une fête encore plus belle...

Le comité d'organisation :

Michèle Guillou : 05 55 95 52 05 - 06 25 34 14 34 michelequillou@live.fr
Anne-Marie Fadda : 06 70 70 77 29 – anne-marie.fadda@neuf.fr
Gilbert Salat : 05 55 46 06 31 gilbert.salat@voila.fr

Encore plus de photos sur le site de la mairie www.mairiedebugeat.fr



Dans le cadre du Centre d'Animation
« Millevaches au cœur »
un groupe d'adhérents crée

Une troupe de THÉÂTRE AMATEUR

ouverte à tous

à BUGEAT



Venez exprimer votre créativité et vivre des moments de convivialité.
Pour participer à ce groupe, il vous suffit d'adhérer au Centre d'Animation : 100 personnes ou 150 familles, pour l'année.

Contact inscriptions au Point accueil-info de Bugeat du CAMAC N° 09 61 15 13 55 (+répondeur)

melanie.buonini@millevachesaucoeur.com

Contact coordinatrice du groupe autonome Théâtre - Jocelyne Labrie N° 07 81 60 85 77

labrieyocelyne@gmail.com

IPNS

COLLECTIF DES CARS →

Dans la continuité des ateliers qui ont permis de réaliser les fresques, les costumes etc..., une nouvelle activité est proposée par le collectif des cars

← MILLEVACHES AU COEUR

Le centre d'animation « Millevaches au cœur » de la communauté de communes Bugeat Sornac Millevaches au cœur vous accueille les mercredis de 14h à 17h30 et les jeudis et vendredis de 14h à 18h30 dans les locaux de l'ancien collège rue Meyer à Bugeat.

Le centre d'animation regroupe les services suivants : Accueil de loisirs, garderie et activité périscolaires, point information jeunesse, service baby-sitting, activités tout public et accompagnement de vos projets divers (individuels ou collectifs, aide à la définition du projet, recherche

de partenaires potentiels, orientation, ...)

Contact : 09 64 15 13 55 pji@millevachesaucoeur.com
site internet www.millevachesaucoeur.com



COMITE DES FETES

Les arbres magiques

Le thème de la décoration du bourg suggéré par le comité des fêtes était cette année les « arbres magiques », ci-après un petit florilège des créations des Bugeacois.

« Le comité des fêtes remercie toutes les personnes ayant contribué à animer notre village par la création de leurs arbres magiques qui ont été originaux et différents des uns des autres. Le thème n'était peut-être pas évident pour certains mais tout le monde a trouvé son idée. Après les épouvantails de l'an dernier, ce fût à nouveau une belle réussite. Nous espérons que cette initiative perdurera encore quelques années. »



La fête communale

Le 8 Aout 2014, un concours de pêche a réuni dix-sept équipes qui se sont affrontées pour pêcher les 35 Kg de truites fournies par la pisciculture de Bugeat. Celles-ci ne se sont pas laissées attraper facilement mais nos pêcheurs ont persévéré et sont partis bien heureux avec de jolis lots.

L'après-midi, 52 équipes en doublette se sont affrontées à la pétanque. Les parties se sont disputées sous la pluie et tard dans la soirée, les gagnants bien trempés ont reçu leurs coupes et leurs lots, déjà bien arrosés !!!

Le collectif de « LA VILLA DES CARS EN FÊTE »



poursuit ses

ATELIERS CREATIFS

chaque VENDREDI

à partir du 19 septembre 2014
de 14h à 17h

à BUGEAT

Venez nous rejoindre dans la salle de l'ancienne école maternelle, pour réaliser un projet personnel ou collectif, autour d'activités gratuites et partagées dans la convivialité :

**COUTURE, FRESQUE, CALLIGRAPHIE,
BIJOUX, BRICOLAGE, COSMETIQUE, JEUX,
MODELAGE, MOSAÏQUE, GRAVURE,
SCULPTURE ...**

Contacts : Michèle Guillou : 06 25 34 14 34

Anne-Marie Fadda : 06 70 70 77 29

anne-marie.fadda@neuf.fr



Le 9 Aout 2014, un défilé de chars sur des thèmes variés tels que rugby, Brésil, années 60, supers héros, bikers suivi de personnes déguisées ont envahi la rue principale de Bugeat qui fourmillait de monde. Là encore, la pluie est arrivée et a écourté la deuxième partie du défilé de chars. Au retour du soleil la ZUMBA et les ZOMBIES ont pu effectuer leurs danses, le tout chapeauté par le groupe kaléo qui a animé le défilé. Un concert gratuit a clôturé cette journée dans le bourg de Bugeat.



Nous tenons à remercier Anthony et Christophe pour l'organisation du concours de pêche ainsi que Ben, la municipalité, les employés communaux, l'office du tourisme, les agriculteurs qui ont chaleureusement prêté leurs tracteurs et remorques, les personnes qui ont œuvré pour la tombola (qui nous aide à financer une partie de nos manifestations) et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Un remerciement tardif à Jeantou Barbas pour nous avoir prêté sa parabole lors de la transmission du match de la coupe du monde du 13/07/2014

Le PAYS VERT

L'association « Le Pays Vert propose de nombreuses activités : belote, tarot, gym tonic, peinture, patchwork, cuisine, théâtre (nouvelle activité), ainsi que des sorties culturelles. L'association participe également au téléthon en organisant un concours de belote vendredi 5 décembre à 20h30, et au marché de Noël.

Une sortie dégustation de vin et visite du casino de Bergerac est prévue mi novembre.

L'assemblée générale se tiendra le 12 octobre à 10h30 au centre sportif « Espace 1000 sources Alain MIMOUN ». Elle est ouverte à tous.

Contact : Danièle HOUILLE, Présidente, 05 55 95 25 12
Site www.lesainesdupaysvert.fr

LOISIRS et SPORT

Les cours de gymnastique ont repris depuis le vendredi 19 septembre. Ils ont lieu au centre sportif de Bugeat tous les vendredis de 14h15 à 15h15. Venez nombreux.

Contact : Anita CAVALLI

FOYER CULTUREL

Lundi, danse trad de 20h à 22h ! (nouvelle activité)

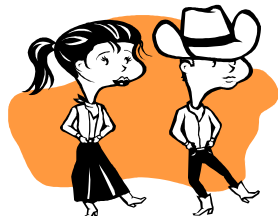
contacts danse Annie BOIVERT 06 65 13 83 80

Danses traditionnelles d'ici et d'ailleurs... Danses d'hier et d'aujourd'hui ...

Mazurkas, bourrées, gaillardes, laridés, pousse-pieds, pavanés, saltarelles, gavottes, madi-sons, pavanés, polkas, scottishs, andros, cercles circassiens, branles, farandoles, sardanes, ...Chapelloises, Carnaval de Lanz, ron-deaux, sautières, tarentelles, valse, hanterdros, danses celtiques, les sept sauts, avant-deux...

Seul, en couples, en chaînes, cortèges, lignes, quadrettes, cercles ou en farandole... la danse trad' vous réserve des moments de joie et de convivialité.

Mardi Country débutants 19h30 à 20h30, Country confirmés 20h30 à 21h30



Mercredi : Gym de 17h à 18h et 20h15 à 21h15

Jeudi new line danse (nouvelle activité) de 19h30 à 21h30

chorale de 20h à 22h ancienne école maternelle. Contact Anne Marie FADDA 06 70 70 77 29 anne-marie.fadda@neuf.fr

Samedi Boxe anglaise de 14h à 15h30 à l'espace 1000 sources contact Laurence COUNIL 05 55 95 67 00

CLUB PHILATELIQUE ET CARTOPHILE de BUGEAT *Par le président: Alain Nouguier*

Activités du Club en 2014 :

- Le 4 mai, Bourse multi-collections – Juillet, expo cartes postales anciennes à la fête des roses à Clédats – Stand frites au marché festif de Bugeat et du vide grenier – Mercredi 6 août, bourse toutes collections à Bugeat – le 23 août 2014 expo à la bourse de Treignac.
- Participation active à l'exposition "Regard sur le Japon" pendant deux mois à l'OT de Bugeat dans le cadre de l'année du Japon du CAC de Meymac!
- A venir: Ateliers périscolaires année 2014-2015 à l'école de Bugeat.

En 2015 un timbre pour l'église de Lestards

A l'initiative du Club Philatélique et Cartophile Bugeacois (CPCB), en partenariat avec la commune de Lestards, l'église **Saint-Martial de Lestards**, seule église de France et voire d'Europe, avec un toit de chaume (paille de seigle), **sera honorée d'un timbre poste en 2015 !**

Pour cet événement exceptionnel d'une portée internationale, il sera organisé sur le site de Lestards les **26, 27 et 28 juin 2015**, une vente du timbre 'Premier jour d'émission' et médaille souvenir. Occasion de faire également, la **promotion de la Haute-Corrèze**, du département et de la région Limousin.

Les détails sur le site <http://www.lestards.philatelie-cartophilie19.fr/>

Nos coordonnées : C.P.C.B Mairie 19170 Bugeat 05 55 46 70 87 - 06 51 12 78 67
philabugeat@orange.fr www.philatelie-cartophilie19.fr



LE TELETHON

SAMEDI 6 DECEMBRE 2014 - A PARTIR DE 4 HEURES DU MATIN

Venez vous divertir et merci d'aider, par vos dons, la recherche médicale. Ci après une première liste d'activités prévues. Ne pas hésiter à en proposer d'autres. Contact en mairie.

- **LE MILLESOURCES-THON 2014** « Le Téléthon en Haute-Corrèze sur tous les tons »

Venez soutenir le défi d'une équipe de bénévoles : 20 h et 14 mn de musiques « non-stop ».

De 4 heures du matin jusqu'à minuit 14 minutes, ces musiciens amateurs se relaieront pour jouer de divers instruments, et proposer chant, poésie, karaoké, impros musicales, airs dansés etc...

Pour tout renseignement sur cette manifestation : Anne-Marie Fadda : 06 70 70 77 29 - Pierre Gandois : 06 45 32 99 94

- **Le MILLESOURCES-RATHON** « le téléthon à grands pas »

De 4 heures du matin jusqu'à minuit 14 minutes venez vous relayer pour accomplir des tours du champ de foire, en marchant, en courant, à vélo (enfants), en trottinette ou sur des échasses, seuls ou en groupe, qu'importe! le but est de faire le plus de kilomètres en 20h14 minutes. Vous pourrez convertir vos kilomètres en euros au profit du téléthon comme il vous siéra.

Pour tout renseignement sur cette manifestation : Patrick LAVAL 07 86 17 51 02

- **Le MILLESOURCES-BELOTHON** « le téléthon à la carte »

Organisé par « le pays vert » vendredi 5 décembre à 20h30

Pour tout renseignement sur cette manifestation : Danièle HOUILLE 05 55 95 25 12

- **Le MILLESOURCES-VIDETHON** « le grand déballage du téléthon », vide grenier

- **Le GUEULE-THON** vente de pâtisseries, buvette

Le programme du TELETHON sera affiché au fur et à mesure de la création des activités sur le site internet de la commune.

Toute personne désireuse d'être bénévole, ou d'organiser une épreuve est la bienvenue. S'adresser en mairie.



LE COIN DETENTE

Les histoires de Guy le potard

Une fiole d'eau oxygénée et une fiole d'huile le ricin évoquent leurs souvenirs de jeunesse :

« tu étais belle quand tu étais jeune » » dit la fiole d'huile de ricin.

« et toi tu en as fait courir du monde !! » répond la fiole d'eau oxygénée.

Enigme de Jacques

Il faut toujours se méfier des manipulateurs de chiffres

Trois amis dans un bar décident de se partager l'addition. Il y en a pour 25 €, ils donnent chacun un billet de 10 €, donc 30 € au total.

On leur rend 5 pièces de 1 €. Ils prennent chacun 1 € et laissent 2 € de pourboire.

Si on refait les comptes, chacun a payé $10 - 1 = 9$ € donc au total $3 \times 9 = 27$ € avec les 2 € de pourboire ça fait 29 €. Où est passé l'euro manquant ?

Comment redresser une personne pliée en 2 suite à lumbago ?

Clin d'œil à 3 élus frappés de ce problème cet été ☺

Pour redresser une personne pliée en 2, la solution est de la mettre dehors sous l'orage. En effet, si la foudre tombe dessus.... ça le fout droit !

La photo mystère

Qui peut dire où a été prise cette photo par Michel ?



PROGRAMME DES FESTIVITES

Communiqué par l'office de tourisme

OCTOBRE

04 CONCOURS DE BELOTE à Bonnefond, 20h30

Organisé par le Pays Vert



05 Ateliers d'initiation aux loisirs créatifs au Foyer Rural de Bugeat de 10h à 17h



Renseignements : 05 87 51 13 58 / 06 65 13 83 80



11 SOIREE MOULES-FRITES à TARNAC à la salle des fêtes. Organisé par le Comité des fêtes



Renseignements : 05 55 95 53 01 / 06 13 50 49 58



11 LOTO à Lestards à 20h30 à la salle des fêtes, organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards



Renseignements : 05 55 94 01 46

15 CINEMA à Bugeat 21h au Foyer Rural "Les vacances du Petit Nicolas"

25 CONCOURS DE BELOTE à Lestards à 20h30

Organisé par le Comité des fêtes



Renseignements : 05 55 94 01 82



25 SOIREE MOULES-FRITES à Gourdon-Murat salle polyvalente à 20h

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards



Renseignements : 05 55 94 01 46



31 REPAS D'AUTOMNE à Bonnefond

Organisé par le Bonnefond Animation



Renseignements : 05 55 95 44 56 / 05 55 95 43 29

NOVEMBRE

1er 12ème VEILLÉE CONTES à Bugeat au Foyer Rural

Organisé par Les Amis du Pays de Bugeat

08 CONCOURS DE BELOTE à l'Auberge de Pradines à 20h30

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards



Renseignements : 05 55 94 01 46



15 POT-AU-FEU à Grandsaigne

Organisé par le Comité des fêtes



Renseignements : 05 55 94 00 60

DECEMBRE

05/06/07 TELETHON 2014 Concours de belote, vide-greniers, vente de pâtisseries, buvette, relais musical de 20h14, challenge kilomètres de 20h14

06 LOTO FAMILIAL à Bonnefond à la salle des fêtes à 20h30
Organisé par le Foyer d'activité rural de Bonnefond
☎ Renseignements : 06 08 13 73 59

07 MARCHÉ DE NOËL à Gourdon-Murat de 10h à 18h. Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards
☎ Renseignements : 05 55 94 01 46

13 CONCOURS DE BELOTE à Tarnac à la salle des fêtes. Organisé par le Comité des fêtes
☎ Renseignements : 05 55 95 53 01 / 06 13 50 49 58

21 MARCHÉ DE NOËL à Bugeat au Foyer Rural. Organisé par l'office de tourisme
☎ Renseignements : 05 55 95 18 68

28 CONCOURS DE BELOTE à Lestards à 14h30. Organisé par le Comité des fêtes
☎ Renseignements : 05 55 94 01 82

CANTON EN FÊTE
Marché de Noël
Dim. 21.12.2014
BUGEAT

Au Foyer Rural de Bugeat de 9h à 18h
Marché du terroir et artisanal
12h restauration sur place
Bar, Tapas, Huitres,
Pâtisseries, Vin chaud, Crêpes
TOMBOLA

Renseignements, réservation et
règlement (repas)
Au 05 55 95 18 68 avant le 15.12.2014
officedetourismebugeat@orange.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Services

☐ Mairie de Bugeat

ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site : <http://www.ville-bugeat.fr>

Tel : 05.55.95.50.34

Email mairiebugeat@orange.fr

☐ La Poste

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Tel : 05 55 95 52 60

☐ Gare SNCF

Les mardis et jeudis de 11h30 à 13h et de 14h à 18h15 sauf jours fériés Tel : 05.55.95.50.31 ou 3635

☐ Trésor public : 05.55.95.50.39

☐ conseil Régional du limousin

Site : <http://www.conseil-regional.com>

Tel : 05.55.45.19.00

☐ Conseil Général de la Corrèze

Site : <http://www.cg19.fr>

Tel : 05 55 93 70 00

☐ Communauté de Communes Bugeat-Sornac

Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Site : <http://www.millevachesaucoeur.com>

Tel : 05 55 95 18 29

☐ SIRTOM de Treignac

Tel : 05-55-98-20-32 Fax : 05-55-98-10-97

courriel : sirtom-de-treignac@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h - Mercredi :

Fermé - Jeudi : 9h-12h - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Horaires d'ouverture déchèterie de BUGEAT

05.55.95.50.34 Mardi De 9h à 12h et 14h à 18h, Vendredi De 9h à 12h et 14h à 18h Samedi matin De 9h à 12h

☐ Points d'apport volontaire pour le tri sélectif

rue de la Ganette et rue de Millevaches

CRÉDIT AGRICOLE : 05.55.46.19.80

Santé et social

MEDECINS :

Docteur BUCHON : 05.55.95.55.09

Docteur NOUAILLES : 05.55.95.52.78

VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON : 05.55.95.50.50

MAISON DE RETRAITE : 05.55.95.52.65

PHARMACIE : Monsieur GAYOU : 05.55.95.50.14

INFIRMIERES MSA : 05.55.95.50.07 (Mutualité Sociale Agricole Rue de l'Etang des Saules

CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET : 05.55.95.41.42

KINÉSITHÉRAPEUTES : Monsieur BOINET : 05.55.95.45.21

SERVICE SOCIAL M.S.A : Mademoiselle TISSERAND : 05.55.72.97.29 (à USSEL)

présente à BUGEAT (place du champ de foire) tous les jeudis de 9H à 12H30 sans RV, 14H à 16H30 sur RV
infos et prises de RV **06 07 05 36 34**

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL : Madame CLEMENT
05.55.95.54.81 à BUGEAT le mardi de 9H30 à 11H,
05.55.95.26.70 à MEYMAC

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05.55.95.67.40

INSTANCE de COORDINATION de l'AUTONOMIE

3 rue de la mairie BUGEAT

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h

05 55 72 36 58 fax 05 55 46 11 97

Email pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr

TAXI/AMBULANCE :

Maison REGAUDIE : 05.55.95.54.29

Sécurité

GENDARMERIE : 17

Tel : 05 55 94 60 01

POMPIERS : 18

DÉPANNAGE EDF : 0810.33.32.19